

ENTRETIEN : FRANCK PORET

« Notre objectif est de continuer à travailler pour le bien des clubs »

Football Le président du District Côte d'Opale fait le point sur le début de la saison footballistique et aborde de nombreux sujets comme le plan Stop Violences, le football féminin et le futsal sur le littoral.

Patrice Guyot

Franck Poret est président du District Côte d'Opale depuis 2020.

Un mois après la reprise des compétitions, quel premier bilan tirez-vous ?

La reprise s'est relativement bien passée même si nous avons dû, malheureusement, reporter la reprise du foot à 8 (U7 à U9), en raison d'une vigilance orange, le week-end du 14 septembre, avec une remise générale. Mais il est de ma responsabilité de protéger les joueurs et les clubs. Je n'ai pas envie de connaître le même drame qui a frappé le district de l'Artois, et le club de Courrières (NDLR : le 23 mai 2024, un éducateur a été foudroyé sur le terrain pendant une séance d'entraînement). Le seul bémol de cette reprise, c'est également la reprise des incivilités sur les terrains.

Comment le district gère, et prend la décision pour les remises générales ou partielles ?

C'est en fonction des prévisions météorologiques et du nombre d'arrêtés municipaux que nous recevons. La difficulté, c'est qu'il y a des secteurs qui sont moins touchés que d'autres. Il peut y avoir des pluies intenses à Berck, et avoir du bon temps à Saint-Omer. Mais lorsque nous avons plus de 70 arrêtés municipaux, nous mettons, systématiquement, une remise générale. Quand Calais et Boulogne, qui sont les 2 communes où il y a le plus de terrains, mettent un arrêté, il est bien évident que nous sommes vite à ce chiffre.

Quel est le délai pour les clubs et les communes pour déposer un arrêté ?

Les arrêtés doivent nous parvenir avant le vendredi midi. Passé ce délai, les équipes et les arbitres doivent obligatoirement se déplacer. Et si un arrêté est déposé après ce délai, le match n'aura bien évidemment pas lieu, mais l'arbitre devra constater l'état du terrain pour signifier si celui-ci était jouable ou pas. Ensuite, le dossier sera transmis à la commission juridique qui prendra les décisions adéquates. C'est une gestion très lourde pour nos bénévoles qui assurent une astreinte chaque week-end. Nous décidons donc le vendredi après-midi de mettre, ou non, une

remise générale qui peut être, bien évidemment, modifiée en cas de changement climatique brutal.

Depuis cette saison, la ligue a mis en place le plan Stop Violence en partenariat avec ses districts.

Comment la Côte d'Opale va-t-elle le gérer ?

Déjà, il faut savoir que dans notre district, nous avons déjà mis en place, il y a quelques années, un plan pour lutter contre la violence et les incivilités. Nous avons des membres bénévoles qui sont en charge de mettre en place les actions nécessaires pour lutter et prévenir contre toutes formes de dérives. Sur certains matchs, nous désignons des délégués officiels, ce qui a pour conséquence, parfois, de calmer les ardeurs, sur, et autour des terrains. Quant à la gestion des conflits et de la discipline, cela ne change rien pour nous. Nous continuons à gérer les dossiers disciplinaires. La grosse différence, c'est qu'à partir d'un certain niveau de sanction, le dossier est transmis à la ligue.

Au-delà du match, la gestion de l'environnement des terrains est devenue de plus en plus difficile.

Quels moyens sont mis à votre disposition pour endiguer ce fléau ?

Le plus compliqué, c'était de gérer le comportement, parfois inadmissible, de certains parents, où accompagnateurs. Désormais, avec ce plan Stop violence, nous pourrions déclencher une procédure d'interdiction de stade envers tous les individus qui auront un comportement irrespectueux et agressif envers les joueurs, les officiels où les dirigeants des équipes en présence. Cela va éviter de sanctionner les jeunes joueurs, pour les agissements de leurs parents, où accompagnants. Mais aussi permettre au club de ne pas devoir se séparer d'un joueur qui subirait, injustement, les dérives des adultes. L'autre grosse différence, avec la mise en place de ce plan est, que, maintenant, ce sont les personnes incriminées qui régleront la facture financière (les amendes), alors qu'avant, c'était prélevé sur le compte des clubs. À noter également, que tout licenciés suspendus, et qui aura un comportement inapproprié autour du terrain, sera identifié et convoqué en commission de disci-

pline. Et la sanction sera fortement alourdie.

La fraude d'identité est aussi un fléau de plus en plus présent.

Comment comptez-vous y remédier ?

Un contrôle des licences est désormais obligatoire, même si, dans le district Côte d'Opale, nous l'avions déjà mis en place depuis 3 ans. Un protocole bien précis a été défini, et chaque club qui refusera ce contrôle aura, systématiquement, match perdu. Il faut bien prendre conscience que les clubs sont responsables de leurs licenciés et que si nous voulons réussir à retrouver de la sérénité sur les terrains, c'est tous ensemble que nous y parviendrons. D'ailleurs, les sanctions envers les éducateurs et les dirigeants seront très élevées, car, c'est aussi à eux, de prendre leurs responsabilités pour que les rencontres se passent dans le meilleur esprit possible.

Le district a un rôle important dans l'accompagnement des clubs.

Que proposez-vous pour les aider ?

Nous avons tout un panel de formation que nous proposons au club. Gestion des conflits, comptabilité, FMI, secrétariat... Ces formations peuvent être faites dans les clubs eux-mêmes, et cela est beaucoup plus bénéfique. Chaque club peut nous contacter pour nous faire part de ses besoins, et il faut savoir que chaque membre du district est ca-

pable de répondre à ces demandes. Le responsable formation est William Vimeux qui est vraiment au service de nos clubs.

Le foot féminin se développe bien dans le district. Quelles sont les évolutions de ces dernières années ?

C'est sous la présidence de Georges Flouret que le foot féminin a vraiment commencé à prendre son envol. Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai demandé à Stéphane Mille de prendre la présidence de la commission féminine et d'apporter de nouvelles idées pour la développer. Mais depuis 3 ans, la ligue a repris la gestion des championnats féminins. Nous avons donc proposé une alternative aux clubs, qui ne souhaitaient pas faire de trop longs déplacements, en développant le foot à 8, qui chaque année, prend de plus en plus d'ampleur. Les challenges en salle, l'hiver, sont également une réussite avec une participation croissante d'années en années.

Concernant le futsal, la Ligue a décidé de créer une compétition interdistrict avec pour conséquence la disparition des championnats district. Quelles sont vos solutions pour continuer à faire exister le futsal sur le territoire ?

Lorsque la Ligue a pris cette décision, avec mes collègues des autres districts, nous avons été surpris. Pour

essayer de satisfaire la majorité des clubs, nous avions demandé des garanties sur la composition des groupes, pour éviter les déplacements trop lointains. Mais lorsque le championnat est sorti, mi-septembre, les clubs ont vite réagi en le refusant massivement, ce que je comprends, bien évidemment. Il est insensé d'envoyer un club du Calais à Arras, où

Béthune pour un match en pleine semaine, le soir à 21h. La Ligue a donc revu sa copie en recomposant des groupes géographiques beaucoup plus cohérents.

Certains clubs ne se sont pas engagés dans cette nouvelle compétition. Que leur propose le district pour pouvoir continuer d'exister ?

Je dois admettre que c'est compliqué. On ne peut plus créer de championnat en district, on ne peut le proposer qu'en championnat loisir. Sauf que les joueurs des clubs participants au championnat loisir, et ayant une équipe en ligue, ne pourront pas participer à ce championnat interdistrict. On réfléchit donc à la faisabilité de cette création. La commission du foot diversifié, dirigée par Sylvain Lemaitre, cherche des solutions pour permettre à tous de continuer à pratiquer le futsal. Une coupe où un challenge sont des pistes que nous explorons.

Depuis cette saison, le district a, sur son territoire, une équipe en Ligue 2 BKT, Boulogne. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

C'est une grande fierté et un grand bonheur pour le district d'avoir une équipe à ce niveau. Nous avons d'excellentes relations avec Boulogne, comme nous avons toujours eu. Ils sont toujours prêts à nous accompagner dans nos manifestations comme dernièrement, avec la formation initiale en arbitrage qui a eu lieu chez eux. Ils nous mettent leurs locaux et leurs terrains à disposition, ce qui nous permet de travailler dans d'excellentes conditions. De plus, c'est toujours valorisant d'avoir un club professionnel sur son territoire.

Que peut-on vous souhaiter pour cette nouvelle saison ?

D'avoir autant de satisfactions que la dernière saison. L'organisation de la finale de la coupe de France Féminines à Calais, la JS Bonningues-lès-Ardres vainqueur du Projet Éducatif Fédérale (PEF), la montée de Boulogne en Ligue 2, mais aussi, voir une baisse importante des incivilités et des violences sur les terrains. Continuer à travailler pour le bien des clubs, avec mon équipe, membre du comité directeur et personnel du district, qui me facilitent la tâche, au quotidien.



Franck Poret est le président du District Côte d'Opale depuis 2020.